



UNION NATIONALE DES COMPAGNIES AERIENNES FRANÇAISES

CREATION de L'Union Nationale des Compagnies Aériennes Françaises,

Déclaration du 29 avril 2019 de Monsieur Olivier Manaut. Président de l'UNCAF.

L'UNCAF est l'organisation patronale nationale regroupant dès sa création le plus grand nombre de compagnies aériennes françaises, et cible son action au bénéfice des petites et moyennes compagnies ayant des problématiques de compétitivité non traitées actuellement.

L'objectif de l'UNCAF est de défendre les intérêts de ses membres dans un environnement réglementaire européen créant des distorsions de concurrence, et dans une application subjective française des textes européens créant des ruptures de l'égalité au préjudice de la compétitivité.



L'UNCAF, l'outil des compagnies aériennes françaises voulu par Madame la Ministre des transport, Madame BORNE

En réponse au récent discours de conclusions des assises du transport aérien du 8 mars dernier dans lequel Madame la Ministre indiquait « *La présentation de notre stratégie aujourd'hui est certes la fin d'une première mobilisation, mais elle est surtout le début d'une nouvelle phase résolument tournée vers l'action, et dont la dynamique est entre les mains de tous.* » L'UNCAF lui répond :

« *L'UNCAF est née de vos conseils, notre profession prend ainsi les choses en main. Notre mouvement patronal est clairement tourné vers l'action pour faire évoluer les conditions de travail et la compétitivité de nos compagnies aériennes. En effet, que ce soit l'aviation taxi, la surveillance, le fret urgent, les évacuations sanitaires, le service régulier des petites lignes, le transport de charges, le sauvetage, ... toutes ces activités ont été les parents pauvres des assises du transport aérien et pourtant elles en sont une composante régionale majeure puisque vecteur de croissance et productrices de services indispensables à notre pays. Notre syndicat fait par et pour des professionnels de l'aérien sera force de propositions concrètes pour augmenter la sécurité du transport aérien et renforcer la compétitivité de nos compagnies battant pavillon national, ce sont nos deux objectifs court terme. Objectifs atteignables si votre administration met en œuvre nos préconisations* ».

« Chacun son métier et ses responsabilités », Madame la Ministre, nous avons bien entendu votre message ! Notre métier à l'UNCAF : le transport aérien. Nos responsabilités ? Notre pérennité.



L'UNCAF est la seule organisation en France exclusivement composées de compagnies aériennes françaises regroupant la diversité des activités du transport aérien : du sauvetage en montagne à la surveillance aérienne, l'aviation taxi, le rapatriement d'urgence, les petites lignes régulières, etc ...

Forte du plus grand nombre de compagnies aériennes membres d'un syndicat, l'UNCAF est un acteur majeur et incontournable dans la négociation des futures décisions à venir.

Bien que réunissant des acteurs du transport aérien, les mesures prises lors des assises du transport aérien n'ont eu d'impact sur pratiquement aucune de nos compagnies représentées. Cela montre bien qu'il était temps qu'une organisation se mette en route pour que l'Etat prenne conscience que la problématique du transport aérien ne se résume pas à la problématique d'une poignée de compagnies, que nous respectons évidemment, car elles affrontent aussi des difficultés et comme nous elles représentent une facette du transport aérien, mais leur taille est différente et leurs problèmes aussi.

L'UNCAF va être force de questions et de constats auprès de l'administration française pour pointer les dysfonctionnements et apporter des solutions conformes aux textes réglementaires de l'EASA et aux lois de la république, et ce pour préserver l'équité entre les acteurs français et européens.

L'UNCAF va rentrer dans les détails, puisque personne ne s'en occupe, laissant la macro économie à l'analyse théorique de nos experts en la matière. L'UNCAF a donc créé, la « **pragmaéconomie** » qui n'est pas une approche théorique mais une technique basée sur une suite d'actions sur les différentes composantes d'un secteur d'activité, pour le soutenir...

Notre « pragmaéconomie » est là pour apporter des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par nos acteurs du paysage aérien français au travers de moyens possibles, analysés et ciblés qui doivent être appliqués tous en même temps. Ce néologisme d'opportunité qu'est la « pragmaéconomie » nous ne l'avons pas créé pour initier une réflexion sur le bien-fondé d'une nouvelle approche économique, mais pour apporter des solutions, d'autres solutions, qui devront être mises en œuvre différemment, et nous allons nous y employer car nous savons comment faire et, surtout, nous savons penser « différemment ».

Nos trois premiers sujets de travail et d'actions :

- Actions contre le transport illicite.
- Actions pour une simplification des relations avec les organes de l'état, mais avec le même organigramme.
- Actions pour le retour à l'égalité devant l'application des textes.

Les actions à suivre sont planifiées et suivront.

L'UNCAF est un nouveau concept de mouvement patronal pour de nouvelles solutions, avec la même ambition que la loi PACTE : faire grandir nos entreprises et développer l'emploi français.

Enfin l'UNCAF souhaite saluer les fonctionnaires d'excellence que tous nos membres connaissent dans les administrations en charge du transport aérien, car tous les services de l'Etat en sont pourvus ... Ce n'est donc pas l'administration pilier de cohésion des règles qu'il faut restructurer, mais simplement l'aider à améliorer son fonctionnement global sur les sujets touchant les compagnies aériennes.

A l'UNCAF, nous pensons que cela est possible.

Nous contacter : Tel : + 33 1 73 79 18 01
 Mail : contact@uncaf.fr
 Fax : + 33 8 90 34 69 00

Nous connaître : www.uncaf.fr